

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1047

présenté par

M. Quatennens et les membres du groupe La France insoumise

-----

**ARTICLE 11**

À la dernière phrase de l'alinéa 309, après la seconde occurrence du mot :

« dans »,

insérer les mots :

« le département de ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous sommes favorables à la suppression du RSI dont l'échec est manifeste.

Nous serons toutefois attentifs à ce que les salariés du RSI, qui ont exercé de leur mieux et dans des conditions difficiles, ne pâtissent pas de cette suppression.

Cet ajout vise à protéger ces salariés de toute mobilité géographique forcée et à veiller à une application circonstanciée en fonction des régions et de la durée des temps de transports.